



© J. Subiry

GUIDE DE RECONNAISSANCE DES INDICES DE PRESENCE DU LOUP POUR LES VIGIES DU RESEAU D'ENTENTE



© J. Subiry

Vous participez au Réseau d'Entente du Massif forestier de la Double, une action phare du Plan de Prévention du Risque de Prédation sur les troupeaux (PPRP*) animé par le CIVAM PPML** afin de préserver un élevage de qualité.

Ce dispositif de primo-détection doit permettre de suivre le mode d'occupation du territoire par le loup afin de mettre en œuvre les solutions de protection des troupeaux les plus adaptées.

L'animateur du Réseau d'Entente, Hadrien Raggenbass, correspondant du Réseau Loup Lynx transmettra les données les plus pertinentes à l'Office Français de la Biodiversité.

Un rapport annuel sera publié et transmis à chaque vigie.

Le kit de la vigie du Réseau d'Entente :

- plusieurs paires de gants stériles,
- 2 décamètres,
- plusieurs sacs ziploc,
- 1 pince à épiler.

Vous avez peut-être observé un loup ou un indice de sa présence ?

Pour une observation

Prenez des photos ou filmez l'animal

Pour un indice

(empreintes, crottes, poils)

Prenez des photos **avec une échelle** puis **récoltez-le sans l'abimer**

Envoyez toutes vos données avec la **date**, l'**horaire** et le **lieu** de votre relevé à l'**animateur du Réseau d'Entente** :

Hadrien Raggenbass

+33(0) 6 09 36 57 91

ententepprp@gmail.com + civamppml@orange.fr

RESPECTEZ LES PROTOCOLES DECRITS CI-APRES.



En cas de **prédation sur animaux domestiques**

L'indemnisation est conditionnée au **signalement dans les 72H** à :

- **en Gironde**, l'Office Français de la Biodiversité au 05 57 74 10 24,
- **en Dordogne**, la DDT - laisser un message sur le répondeur du 06 81 95 96 77 et respecter les infos de la « fiche reflexe » téléchargeable en flashant ce code.



OBSERVATION VISUELLE

Scrutez l'animal et notez un maximum d'information : sa **taille**, sa **couleur**, sa **démarche** et son **comportement**.

Prenez une photo ou une vidéo.

Contactez l'animateur du Réseau d'Entente.

© Site meme-arsenal.com





Loup gris adulte

© Bernd Thissen

Hauteur d'un berger allemand (60-65cm garrot)

Oreilles droites, larges et pointes arrondies
Masque labial blanc

Dos gris et flancs beige/roux

Queue droite, touffue couleur unie, pointe noire

Court trait noir sur les membres antérieurs



Chien-loup tchèque

© Site 101dogbreeds.com

Hauteur : environ 60cm au garrot

Oreilles pointues, longues, étroites et rapprochées
Masque labial seulement présent sur certaines races

Large bande claire derrière les épaules

Queue plus longue et en arc de cercle

Comportement différent : plus de familiarité avec l'Homme

INDICES DE PRESENCE

Empreintes et pistes

Observez et prenez en photo avec une échelle comme présenté ci-dessous : la **taille/forme** de l’empreinte.
Contactez l’animateur du Réseau d’Entente.

Pour une suite d’empreintes, suivez la piste le plus loin possible en relevant la disposition des empreintes.



Images : Iglesias et al, 2017; Houbaba ; State of Alaska

Caractéristiques des empreintes de loup

- Empreinte de forme ovale, ≥ 9 cm long (sans la griffe) / ≥ 7 cm large.
- Symétrie axiale, doigts proches entre eux, griffes apparentes.
- La piste est une suite d’empreintes généralement rectilignes (mais pas toujours).

Crottes

Observez et notez la **taille**, la **forme** et la **couleur**. Prenez-la en photo avec une échelle puis récoltez-la et contactez l’animateur du Réseau d’Entente.

Pour récolter une crotte

- Utiliser un gant médical stérile (**ne pas vous contaminer et laisser votre ADN**).
- Mettre la crotte dans un sac ziploc vierge.
- Refermer le sac en inscrivant date, lieu et votre nom.
- Mettre le sac (**hermétiquement fermé**) dans le congélateur.

NB : Elle sera transmise à l’OFB pour l’analyse génétique.



Images : Iglesias et al / Houmbaba, 2017

Caractéristiques des crottes de loup

- Formes cylindriques séparées en plusieurs segments.
- 2.5 à 3cm de diamètre pour une longueur totale entre 7 et 10cm.
- La plupart du temps composées de poils et d'éclats d'os.
- Couleur variant selon l'alimentation : noire (sang), blanc (os), marron (tissus musculaires).

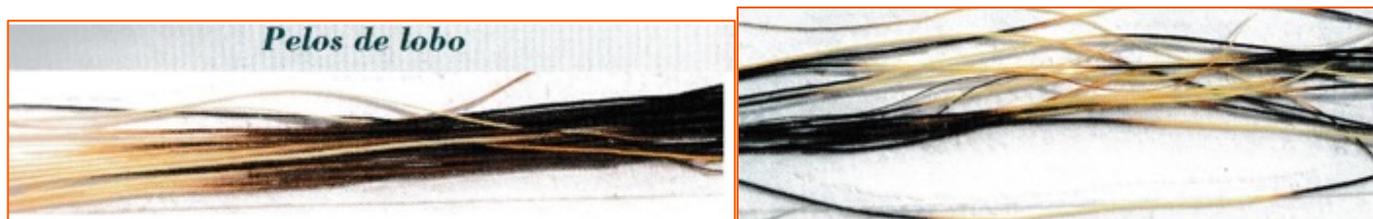
Poils

Observez et notez l'épaisseur, la souplesse et la couleur. Prenez-les en photos puis récoltez-les et contactez l'animateur du Réseau d'Entente.

Pour récolter des poils

- Comme pour les crottes, **ne pas laisser son ADN** → Utiliser des gants vierges et une pince à épiler stérile.
- Placer les poils **avec le bulbe** dans un sac ziploc vierge.

NB : Ils seront transmis à l'OFB pour l'analyse génétique.



Images vues à la loupe : Iglesias et al, 2017

Caractéristiques des poils de loup

Poils fins, souples de couleurs segmentées entre noir, brun et beige.

Animaux domestiques (tués ou blessés)

Si vous constatez un dommage sur animaux domestiques (animaux blessés présentant des traces de morsures et/ou animaux tués avec des traces de morsures et de consommations fraîches) et que les indices peuvent faire penser à une attaque de loup :

→ **Transmettez les données citées précédemment à l'animateur du Réseau d'Entente et informez le propriétaire qu'il peut déclarer le dommage dans les 72h (pour demande d'indemnisation) à :**

- l'Office Français de la Biodiversité en Gironde au **05 57 74 10 24**
- **la DDT en Dordogne** - Laissez sur la messagerie du **06 81 95 96 77** toutes les informations nécessaires : coordonnées pour être rappelé, commune et lieu du dommage, nombres d'animaux blessés et/ou tués, etc. *Fiche réflexe pour signaler une prédation en Dordogne*



Pour que le constat soit valable et puisse donner lieu à indemnisation, il est important de :

- ne pas faire enlever les cadavres par le service d'équarrissage ;
- protéger les cadavres des charognards (bâche lestée de pierre...) ;
- isoler les individus blessés du reste du troupeau ;
- ne pas déplacer les animaux morts (sauf nécessité sanitaire absolue) ;
- relever le numéro d'identification complet de chaque animal.



Proies sauvages

Cherchez les traces de sang environnantes, tentez d'identifier les lieux de morsures sans manipuler l'animal. Ne surtout pas le toucher sans gants stériles.

Vérifiez si possible (suivant son état de décomposition) :

- les éventuelles morsures se trouvant sur la gorge ou les flancs ;
- si la peau a été retournée ou déchiquetée/déchirée ;
- si la cage thoracique a été ouverte ;
- quels organes ont été consommés et/ou quels muscles.

Contactez l'animateur du Réseau d'Entente.



Images : Iglesias et al, 2017

Coordinateur du PPRP : Le CIVAM PPML

Le CIVAM Produire, Partager et Manger Local est une association de loi 1901 à but non lucratif, apolitique et non partisane qui appuie des démarches initiées par des agriculteurs pour soutenir une agriculture locale et durable.

Elle est affiliée au réseau régional et national des CIVAM pour des Campagnes Vivantes (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le milieu rural).

Pour avoir plus d'informations sur le PPRP et le Réseau d'Entente contactez Emeline Delong, coordinatrice à civamppml@orange.fr.

Partenaires scientifiques du Réseau d'Entente

La Science d'Amaruq



La Science d'Amaruq - Hadrien Raggenbass
<https://amaruqscience.com>



Association HOUMBABA
<https://www.houmbaba.com/>

Partenaires financiers du PPRP



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

